

Accueil des classes 2016 – 2017

Afin de valoriser la place du livre auprès des enfants et d'assurer une meilleure médiation, la bibliothèque vous présente ses possibilités de partenariat avec les enseignants.

Elle propose plusieurs pistes de travail en commun :

- Une visite annuelle de découverte de la bibliothèque, avec initiation à la recherche documentaire pour les classes qui le désirent.
- Des accueils préparés avec les enseignants selon un objectif défini en commun.
- Des animations autour d'événements tels qu'une rencontre avec un auteur, une exposition, des jeux de lecture, organisées conjointement par les différents acteurs du projet.
- Un prêt de valises thématiques (voir liste) regroupant différents types de documents. Réservation conseillée auprès de la bibliothèque de votre quartier.

Sur Internet, vous pouvez consulter le catalogue de la Bibliothèque et voir les documents empruntés sur votre carte.

Demandez votre code secret à un bibliothécaire.

Accès au catalogue : bibliotheques.caenlamer.fr

Modalités d'inscription pour les enseignants

L'inscription est établie à titre individuel pour une année scolaire et sur **présentation d'un formulaire d'inscription (ci-après) dûment renseigné et signé par le chef d'établissement ou le directeur d'école**. Cette carte strictement professionnelle est conservée à la bibliothèque de rattachement, mais utilisable sur tous les sites de la Bibliothèque.

Elle est gratuite pour tous les enseignants quel que soit leur lieu d'exercice.

- Pour les enseignants de la Communauté d'agglomération, le prêt de documents est fixé à :
 - 40 livres + 10 revues choisis dans les « services Jeunesse » pour une durée de 9 semaines
 - 10 CD audio pour une période de 9 semaines. Pour les CD adultes : 6 CD pour 4 semaines, dans le cadre de l'exception pédagogique (utilisation dans la salle de classe). Tarif en vigueur sous forme de forfait.
- Pour les enseignants exerçant hors de la Communauté d'agglomération, le prêt de livres est restreint à 10 livres et 10 revues et limité à 4 semaines pour tous les types de documents. Les modalités restent les mêmes pour les documents multimédia.



Tout dépassement du délai de prêt entraînera le règlement des pénalités de retard en vigueur. Tout document perdu ou détérioré fera l'objet de l'émission d'un titre de recette d'un montant égal à la valeur de remplacement du document, augmenté de la taxe forfaitaire et des frais de retard (délibération du Conseil communautaire du 17 décembre 2015).

Nous vous invitons à prendre contact avec la bibliothèque de votre quartier pour tous renseignements complémentaires.

Valises thématiques 2016-2017

Réseau jeunesse

80 valises thématiques ont été constituées par la Bibliothèque dans le cadre du Réseau Territoire-Lecture. Pour vous, enseignants, elles proposent une documentation riche et adaptée sur un thème donné pour sensibiliser le public scolaire à la lecture. L'offre thématique est variée. Chaque valise contient quinze à trente documents - livres, bandes dessinées, documentaires, CD - pour offrir un panel élargi et attractif aux enfants de 3 à 11 ans.

Afin de mieux choisir les thèmes appropriés, la constitution des valises fait l'objet d'une concertation préalable entre les bibliothécaires, les animateurs des bibliothèques, les centres de documentation des écoles maternelles et primaires et les conseillers pédagogiques de Caen.

Les valises sont proposées en prêt uniquement aux enseignants en poste dans la Communauté d'agglomération, dans le cadre d'un projet pédagogique mené avec la bibliothèque, qui assure la gestion des emprunts. Nous vous invitons à prendre contact avec la bibliothèque pour tous renseignements complémentaires.

Formulaire 2016 - 2017

Cette demande doit être envoyée par courrier, accompagnée éventuellement d'un chèque correspondant au montant du forfait et libellé à l'ordre du Trésor Public, à l'adresse suivante :

BIBLIOTHEQUE DE CAEN - Secrétariat - Place Louis-Guillouard 14053 CAEN CEDEX

ou

après l'avoir scannée, par mail à : [*bibliotheque.caen@agglo-caen.fr*](mailto:bibliotheque.caen@agglo-caen.fr)

A compter de notre installation à la nouvelle Bibliothèque :

BIBLIOTHEQUE ALEXIS DE TOCQUEVILLE - secrétariat - 15 quai François Mitterrand 14053 CAEN CEDEX

Formulaire ci-après :

